

Les plus-values immobilières des particuliers



L'incontournable de la pratique notariale : maîtriser les plus-values immobilières des particuliers.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître les principes directeurs pour la détermination des plus-values immobilières des particuliers
- Identifier les problématiques rencontrées
- Éviter les erreurs préjudiciables aux clients



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des règles par des mises en situation pratiques
- Support visuel



FORMATEURS

Valérié BOUÉ ou Charlotte GIULIANI
ou Virginie KERREST
Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clers

NIVEAU

Débutant
Initié

OBJECTIF

- Acquérir des connaissances de base
- Améliorer sa pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Notions



PLUS-VALUE

Savoir réagir face à des cas complexes et une législation fiscale de plus en plus lourde et évolutive



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1

RÈGLES GÉNÉRALES

- Principes généraux
 - personnes imposables
 - opérations imposables : cession à titre onéreux et opérations assimilées
 - les biens imposables
- Exonérations
 - exonération tenant à la personne du vendeur
 - exonération tenant aux biens
 - exonération tenant à la qualité de l'acquéreur

2h30

2

DÉTERMINATION DU PRIX DE CESSION

- Principe
- Correctifs

1h

3

DÉTERMINATION DU PRIX D'ACQUISITION

- Principes : acquisition à titre onéreux ou à titre gratuit - cas complexes
- Correctifs

1h

4

DÉCOMPTE DE LA DURÉE DE POSSESSION

1h

5

CAS PARTICULIERS

- Plus-values et sociétés
- Plus-values et démembrement

1h

6

TAXES SUR LES TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

30min